



LOT 07

2P DUPLEX

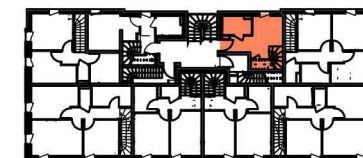
ETAGE	S. habitable	S. au sol
ENTREE	5.87 m <sup>2</sup>	
BUREAU	6.12 m <sup>2</sup>	
SALLE D'EAU	3.92 m <sup>2</sup>	
RGT	1.00 m <sup>2</sup>	2.40 m <sup>2</sup>

COMBLES	S. habitable	S. au sol
SEJOUR CUISINE	23.43 m <sup>2</sup>	30.59 m <sup>2</sup>
CHAMBRE	9.15 m <sup>2</sup>	10.06 m <sup>2</sup>

TOTAL	49.49 m <sup>2</sup>	58.96 m <sup>2</sup>
-------	----------------------	----------------------

SURFACES ANNEXES

TERRASSE	10.04 m <sup>2</sup>
----------	----------------------



ETAGE

NOTA : Les dimensions de ce plan sont susceptibles de modifications dans les limites contractuelles. Les cotes et renseignements graphiques sont donnés à titre indicatifs. Les retombées, faux-plafonds, équipements électriques ne sont pas figurés. Des modifications mineures sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques lors de la phase chantier.

Les dimensions de ce plan sont susceptibles de modifications dans les limites contractuelles. Les cotes et renseignements graphiques sont donnés à titre indicatifs. Les retombées, faux-plafonds, équipements électriques ne sont pas figurés. Des modifications mineures sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques lors de la phase chantier.



**LOT 07** **2P DUPLEX**

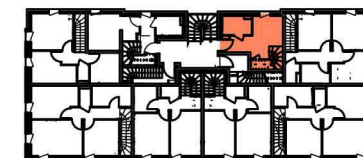
ETAGE	S. habitable	S. au sol
ENTREE	5.87 m <sup>2</sup>	
BUREAU	6.12 m <sup>2</sup>	
SALLE D'EAU	3.92 m <sup>2</sup>	
RGT	1.00 m <sup>2</sup>	2.40 m <sup>2</sup>

COMBLES	S. habitable	S. au sol
SEJOUR CUISINE	23.43 m <sup>2</sup>	30.59 m <sup>2</sup>
CHAMBRE	9.15 m <sup>2</sup>	10.06 m <sup>2</sup>

<b>TOTAL</b>	<b>49.49 m<sup>2</sup></b>	<b>58.96 m<sup>2</sup></b>
--------------	----------------------------	----------------------------

**SURFACES ANNEXES**

TERRASSE	10.04 m <sup>2</sup>
----------	----------------------



**ETAGE**

NOTA : Les dimensions de ce plan sont susceptibles de modifications dans les limites contractuelles. Les cotes et renseignements graphiques sont donnés à titre indicatifs. Les retombées, faux-plafonds, équipements électriques ne sont pas figurés. Des modifications mineures sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques lors de la phase chantier.

Les dimensions de ce plan sont susceptibles de modifications dans les limites contractuelles. Les cotes et renseignements graphiques sont donnés à titre indicatifs. Les retombées, faux-plafonds, équipements électriques ne sont pas figurés. Des modifications mineures sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques lors de la phase chantier.